



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 60639

Texte de la question

Le fabricant de cigarettes Philip Morris aurait tenté de minimiser le lien entre le tabagisme passif et la mort subite du nourrisson (MSN) en payant des scientifiques, selon un article publié en mars 2005 dans la revue *Pediatrics*. En effet, la firme aurait embauché des chercheurs pour réaliser une méta-analyse sur ce sujet et le papier aurait été publié en avril 2001 dans une revue britannique d'épidémiologie pédiatrique comme l'auraient expliqué des chercheurs de l'université de Californie (Center for Tobacco Control Research and Education, UCSF). Suite à l'accord signé en 1998 avec l'État américain, les fabricants de tabac américains ont été contraints de rendre publiques des millions de pages de notes et de documents internes. C'est en épluchant des notes internes de Philip Morris que les chercheurs ont retrouvé la trace de la commande de cette méta-analyse sur les risques de MSN et du plan global du fabricant pour influencer les publications scientifiques sur le lien entre tabagisme passif et MSN. Le risque accru de MSN lié au tabagisme passif a été pointé par l'Agence américaine pour l'environnement (EPA) dès le début des années quatre-vingt-dix. L'article publié en 2001 indiquait que Philip Morris avait participé au financement. Mais les chercheurs de l'université de Californie vont plus loin en précisant que Morris serait à l'initiative du papier, l'aurait relu et aurait demandé à l'auteur d'amender ses conclusions afin de relativiser les effets du tabagisme passif. Cet article a déjà été cité dix-neuf fois en 2004 par d'autres publications scientifiques. Enfin, Philip Morris aurait poursuivi cette campagne après avoir signé le Master Settlement Agreement, l'accord historique de 1998 qui obligeaient les fabricants de tabac à verser des millions de dollars de dédommagements aux États-Unis, à financer une campagne sur les risques du tabac et à ne plus faire pression sur les chercheurs. Compte tenu de ces derniers rebondissements qui prouveraient des tentatives de manipulation de la part du lobby des industries du tabac, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer s'il entend prendre des mesures spécifiques qui permettraient d'instituer un contrôle étroit des implications entre l'industrie du tabac et la recherche dans le domaine de la santé, avec des sanctions à la clé en cas de tentative d'ingérence et de manipulation avérés.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60639

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2916